

BENARD AYMERIC EI (Secret agenda)

09/09/2025

58 Rue Merlin

75011 Paris

06 87 59 67 17

benard_aymeric@yahoo.fr

No socétaire : 81997580

Gestion sinistre MAIF

03 72 72 87 87

73018 Niort

gestionssinistre@maif.fr

Objet: Dossier P250 277958 P- objets déroche

Madame, Monsieur;

Veuillez trouver en pièce jointe de ce mail ma lettre manuscrite les éléments supplémentaire de mes objets volés en date du mois de juillet 2025 au sein de mon local professionnel. Le montant estimé étant de 3102 euros ttc.

Lorsque j'ai fais mon depot de plainte en ligne je n'ai pas pu fournir le nombre d'éléments pour un même article tel que ma paire de lunette où le montant s'élève à 352€ car j'avais une paire de vue Ray Ban et une paire normal. Egalement j'ai eut ce même soucis avec les accessoires de mon appareil photo auquel la police a juste référencer l'appareil photo sans ces accessoires représentant le tout 1350€ à l'époque que je l'avais acheter.

De plus pour beaucoup d'articles je n'ai plus les factures car je les avais payés à des commerçant qui ont soient arrêté d'exercer ou que j'ai perdu leur numéro ou que je n'ai plus leur factures mais pour pallier à cela j'ai mis des photos.

Veuillez découvrir mes depots plainte afin de constituer mon dossier Restant à disposition pour toutes informations complémentaire, veuillez agréer, Madame; Monsieur mes sincères salutation

AYMERIC BENARD
F

Etat estimatif des biens détruits, endommagés ou dérobés

Dossier n° F250277958P

Nom du sociétaire : Benard Aymen E

Date du sinistre : 18/07/2025

Cadre réservé à l'assuré

Cadre réservé à la société

N° d'ordre (1)	Énumération/description	Justificatif (2) à cocher	Date d'achat	Prix d'achat	Frais de remise en état (joindre devis)	Nature du justificatif (PE, PCA, SJ) (3)	Valeur de remplacement ou valeur vénale	% de vétusté	Biens économiquement réparables : indemnité = valeur réparation	Indemnité immédiate : montant vétusté déduit ou valeur vénale	Indemnité différée : montant vétusté déduit récupérable	Montant total indemnisable (franchise non déduite)
1	lunettes de vue (RayBan) et chronomètre	X	10/03/2024	352 €								
2	Appareil photo (Canon EOS 70) et accessoire	X	09/11/2024	1350 €								
3	couverture de décoration	X	09/05/2022	80 €								
4	de USB 6060 (Kingston)	X	05/08/2024	40 €								
5	Encense aromatique (Bombonelle)	X	05/05/2022	450 €								
6	Recharge marque DELL couleur noir Ray (occasion)	X	05/06/2024	190 €								
7	Siphon 8	X	14/12/2023	180 €								
8	Microfils de Kanaké	X	05/05/2023	35 €								
9	10 boules orange et 10 boules rouges	X	05/05/2023	20 €								
10	1 tapis d'animation couleur mauve marque Fox 160	X	17/09/2024	20 €								
11	bonnet pour enfant	X	05/05/2023	95 €								
12	Vêtement marque pour ami meublé et enfant	X	05/05/2023	200 €								
13	patinoir (casquette) et couverture couleur bleu	X	15/07/2019	90 €								

(1) énumération : attribuer à chaque objet un numéro d'ordre et à chaque pièce jointe (description, croquis, justificatifs), le numéro d'ordre de l'objet qui lui correspond

(2) sont susceptibles de constituer des pièces justificatives :

- les actes et inventaires notariés
- les factures d'achat, de réparation ou d'entretien, de restauration,
- les certificats d'authenticité, expertises ou estimations établies avant la survenance du sinistre par un professionnel ayant qualité pour les établir,
- les factures ou devis de réparation, les certificats de garantie, les bons de garde,
- les dossiers d'achat à crédit
- les bons de livraison pour les biens achetés par correspondance
- les photographies et films vidéo pris de préférence dans le cadre habituel
- les témoignages (article 202 du nouveau Code de procédure civile)
- les bordereaux d'achat en salle de ventes

(3) PE : preuve de l'existence - PCA : preuve de caractéristiques - SJ : sans justificatif

Fait à Paris 75011
le 09/09/25

Signature



ETAE